



Les Plus
Beaux Villages
de France®

Bulletin municipal de CHARROUX

Janvier 2023



Sommaire :

- Les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre

- Avancement des travaux

- Festivités 2022

- Gestion des déchets

- Etat Civil

- Bibliothèque municipale

- Informations des associations

- Photos souvenirs

Editorial du Maire

L'année 2022 a été une année très perturbée compte tenu à la fois des événements climatiques, de la guerre aux portes de l'Europe et de la crise énergétique.

Cependant nous avons pu tous nous mobiliser pour que notre village de Charroux vive bien.

La saison touristique, malgré un démarrage en demi-teinte a été plutôt une belle réussite et nous avons vu déambuler bon nombre de touristes.

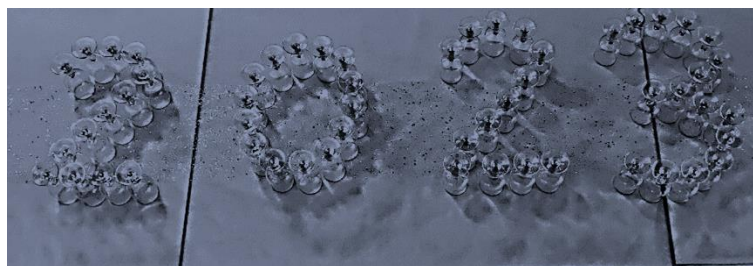
Nos manifestations ont connu un vif succès et je remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cette réussite.

L'année 2023 devrait voir plusieurs projets se réaliser, les premiers travaux sur l'église Saint Jean Baptiste, la restauration du bâtiment de la Mairie, les fossés de la station d'épuration et des chemins ruraux, l'élagage des arbres de la Chaume du vent.

Jean-Michel Dugne va faire valoir ses droits à la retraite dès le 1^{er} mars et je tiens à le remercier vivement pour toutes ces années passées aux services techniques, je lui souhaite d'en profiter pleinement.

C'est Jonathan Laurent qui a intégré nos services pour le remplacer et qui s'est déjà très bien intégré.

A toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, je vous souhaite une très belle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.



Contacts Mairie

29, Rue Grande
03140 CHARROUX

Mélodie vous accueille :

du lundi au jeudi de 14h00 à 17h30
et le vendredi de 9h00 à 10h30

Tel : 04 70 56 81 65

Port M. le Maire : 06 33 62 14 36

Email : mairiecharroux03@orange.fr

Les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2022

CM du 13 septembre 2022 :

➤ CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE URBANISME POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à jour ces conventions afin de s'assurer du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et pour tenir compte de l'évolution des modalités d'échanges entre les communes et la Communauté de Communes dans le cadre du déploiement progressif des outils de dématérialisation de l'instruction des demandes d'urbanisme ;

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et un pouvoir,

VALIDE le projet d'avenant de convention tel qu'annexé à la présente délibération.

➤ CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE 2022 – 2024 DU DÉPARTEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune a confié au Conseil Départemental de l'Allier les missions d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif. Ces missions sont réalisées par le Bureau Départemental de la Qualité de l'Eau (BDQE). La dernière convention est arrivée à échéance, de ce fait une nouvelle convention pour la période 2022 – 2024 est présentée.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et un pouvoir,

AUTORISE M. le Maire à signer la nouvelle convention 2022 - 2024 avec le Conseil Départemental de l'Allier.

➤ ATDA - CONVENTION ASSISTANCE INFORMATIQUE : MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF DE TÉLÉTRANSMISSION : S²LOW/@CTES

VU l'adhésion de la commune de CHARROUX à l'Agence Technique Départementale de l'Allier au titre des missions de base, **CONSIDÉRANT** que l'article 28 du RGPD dispose que « le traitement par un sous-traitant est régi par un contrat ou un acte juridique qui lie le sous-traitant à l'égard du responsable de traitement, définit l'objet et la durée du traitement, la nature et la finalité du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories de personnes concernées, et les obligations et les droits du responsable de traitement »,

CONSIDÉRANT que cette convention est conclue à titre gratuit conformément aux statuts de l'ATDA,

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir,

APPROUVE la convention assistance informatique : mise à disposition d'un dispositif de télétransmission : S²LOW/@CTES à intervenir avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

➤ CONVENTION CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire rappelle la convention signée avec la S.A.R.L. Le Gourmet Fiolant pour la fourniture et la livraison des repas pour le restaurant scolaire et soumet le projet de convention à intervenir pour l'année scolaire 2022 / 2023.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir,

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention proposée au tarif de 4,05 € T.T.C. le repas enfant et de 4,95 € T.T.C. le repas adulte.

FIXE le prix du repas comme suit : ♦ Repas enfant : 3,50 € T.T.C. (la commune prenant en charge la différence soit : 0,55 € /repas)

♦ Repas enfant hors communes du RPI : 4,05 € T.T.C.

♦ Repas adulte : 4,95 € T.T.C.

➤ CONVENTION CHEMINS DE RANDONNÉES

Afin de modifier un itinéraire du GRP, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir, **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec la Fédération Française de Randonnée Allier ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune autorise le passage du public pédestre, ainsi que la mise en œuvre des opérations d'entretien et de balisage sur les voies communales.

➤ BUDGET ASSAINISSEMENT - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - POMPE DE RELEVAGE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
2315 (23) - 28 : Installation, matériel et outillage	5 200,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	5 200,00
	5 200,00		5 200,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) – Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	5 200,00	747 (74) : Subventions et participations des coll. terri.	5 200,00
	5 200,00		5 200,00
Total Dépenses	10 400,00	Total Recettes	10 400,00

Les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2022

CM du 13 septembre 2022 (suite) :

➤ BUDGET COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - VIREMENT AU BUDGET ASS.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2188 (21) - 194 : Autres immobilisations corporelles	- 5 200,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	- 5 200,00
	- 5 200,00		- 5 200,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	- 5 200,00		
657364 (65) : A caractère industriel et commercial	5 200,00		
	0,00		
Total Dépenses	- 5 200,00	Total Recettes	- 5 200,00

➤ MANIFESTATIONS

◆ ACTE MODIFICATIF DE LA RÉGIE DE RECETTES « MANIFESTATIONS ET BROCANTE »

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir, **DÉCIDE** la modification du tarif de vente des bols de la fête de la soupe à 8 €.

◆ **APPROBATION DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL 2022 DU MARCHÉ DE NOËL** par le **Conseil Municipal**, à l'unanimité des membres présents et un pouvoir.

➤ QUESTIONS DIVERSES

◆ **Réunions de commissions** : Afin de progresser dans les différents projets en cours, la commission de voirie se réunira le mardi 20 septembre à 19h et la commission d'appel d'offres le même jour à 20h30.

◆ **Rentrée scolaire** : Mme Marianne AUDEBERT est la directrice remplaçante jusqu'en février 2023.

➤ TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Une consultation d'entreprises a été lancée le 13 juillet 2022 pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Sept candidats ont remis une offre. Après l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir la proposition du groupement conjoint constitué de l'atelier OVERWALL, architecte mandataire, le cabinet Antonin RAFFAULT, économiste, Auvergne Energies Solutions A.E.S., bureau d'études Fluides et BETMI SAS, bureau d'études structure.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et trois pouvoirs, **APPROUVE** le marché de maîtrise d'œuvre du groupement conjoint avec l'atelier OVERWALL, architecte mandataire, dont le montant s'élève à 46 490 € H.T., 55 788 € T.T.C.

➤ COMPTE RENDU DES REUNIONS DIVERSES

◆ **La Commission voirie** s'est réunie afin de valider le plan de circulation. Un devis va être demandé pour des panneaux routiers.

➤ QUESTIONS DIVERSES

◆ **Intervention de Mme MATHURIN Françoise** : voir les problèmes sur les ampoules de la salle d'exposition ainsi que le compteur.

◆ **Intervention de Mme ROTHMUND Valérie** : Afin de réduire la consommation électrique au Musée, il serait peut-être avantageux de faire intervenir un électricien pour installer une temporisation.



Les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2022

CM du 06 décembre 2022 :

➤ RÉHABILITATION D'UN APPARTEMENT SIS « LES COURS » - PLAN DE FINANCEMENT

ATTENDU que le Conseil Départemental de l'Allier subventionne sur la totalité du projet,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

ADOPTE le plan de financement rectifié tel que défini ci-dessous :

Montant des travaux : H.T. 32 190,50 € T.T.C. 35 243,56 €

RESSOURCES	
Conseil Départemental	9 657,15 €
Fonds de concours Communauté de Communes	5 103,00 €
Total des aides publiques	14 760,15 €
Ressources propres de la Commune	20 483,41 €
Total général T.T.C.	35 243,56 €

➤ BUDGET COMMUNE - DÉCISION MODIFICATIVE N°3 - SUBVENTIONS TRAVAUX APPARTEMENT

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) - 200 : Constructions	1 549,00	1323 (13) - 200 : Départements	1 446,00
		13251 (13) - 200 : GFP de rattachement	103,00
Total Dépenses	1 549,00	Total Recettes	1 549,00

➤ COMPTE RENDU DES REUNIONS DIVERSES

◆ **Conseil d'école** : Pour la rentrée 2022 – 2023 les effectifs sont stable. Le spectacle de Noël sera le 16 décembre et la kermesse des écoles le 24 juin.

Une table de ping-pong a été trouvé pour l'école de Charroux.

➤ QUESTIONS DIVERSES

◆ MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et un pouvoir,

FIXE les nouveaux tarifs de location, à compter du 01 janvier 2023, comme suit :

I. Salle d'animations :

1. Tarifs de location

LOCATAIRES DE LA COMMUNE	TARIFS
Particuliers : deux jours	200 €
Particuliers : un jour (hors week-end)	130 €
Associations : Manifestations*	1 occupation gratuite
Location une journée	100 €
Location deux jours	150 €
Associations : A.G. et réunions	Gratuit
Particuliers - Sociétés - Utilisateurs divers : ½ journée	100 €
LOCATAIRES EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Particuliers : deux jours	350 €
Particuliers : un jour (hors week-end)	200 €
Associations hors commune	
Location une journée	200 €
Location deux jours	350 €
Particuliers - Sociétés - Utilisateurs divers : ½ journée	100 €
Réunions de travail, séminaires : un jour	150 €

2. Forfait ménage

Le forfait ménage de 80 € par location instauré en 2006 est confirmé.

Compte tenu du tarif déterminé pour les locations à la demi-journée, ce forfait ne sera pas appliqué pour ce type de locations.

3. Participation aux frais d'électricité et de chauffage

Le prix forfaitaire du kW consommé sera calculé selon le tarif du kW en vigueur à la date de la location.

Les Conseils Municipaux du 2^{ème} semestre 2022

CM du 6 décembre 2022 (suite) :

II. Centre de Loisirs :

1. Tarifs de location, charges comprises

LOCATAIRES DE LA COMMUNE	TARIFS
Particuliers (week-end)	180 €
Associations : Manifestations*(week-end)	80 €
Associations : Ateliers (demi-journée)	50 €
Associations : Assemblées générales/réunions	Gratuit
LOCATAIRES EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Particuliers (week-end)	250 €
Associations, sociétés, organismes (1 jour)	150 €

2. Frais annexe

Les frais d'électricité, de chauffage et de sono ne sont plus applicables et sont inclus dans le tarif de location.

Un forfait ménage sera proposé au tarif de 50 €. Ce tarif sera appliqué pour chaque location où le ménage ne sera pas respecté.

*Le tarif de location « associations communales » pour les manifestations ne sera pas appliqué aux associations suivantes, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques :

- Amicale des Monuments Historiques
- Association du Musée de Charroux et de son canton
- Association des Parents d'élèves du R.P.I. St Bonnet de Rochefort / Charroux

III. Salle d'expositions :

1. Tarifs de location

LOCATAIRES DE LA COMMUNE	TARIFS
Période de Mai à Septembre inclus : la semaine	100 €
Période d'Octobre à Avril inclus :	
le week-end	25 €
la semaine	50 €
Toute l'année : le week-end lors d'une manifestation communale	100 €
Période d'Octobre à Avril inclus : Associations	1 occupation gratuite d'une semaine
LOCATAIRES EXTERIEURS A LA COMMUNE	
Toute l'année :	
la semaine	100 €
le week-end lors d'une manifestation communale	100 €
Période d'Octobre à Avril inclus : le week-end	50 €

Afin de varier les expositions, pendant la période de juin à septembre, une même personne ne pourra pas louer la salle d'une année sur l'autre.

2. Participation aux frais d'électricité et de chauffage

Le prix forfaitaire du kW consommé sera calculé selon le tarif du kW en vigueur à la date de la location.

◆ **Assainissement - Entretien pompes de relevage** : Pour éviter les problèmes un peu coûteux de remplacement sur les 3 pompes de relevage, les établissement LESCURE à Cusset propose le contrôle et nettoyage pour un montant de 1 100,00 € H.T. soit 1 320,00 € T.T.C. annuel. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

◆ **Élagage arbres** : Il devient nécessaire de procéder à l'élagage des arbres boulevard de la Chaume du Vent. M. le Maire a demandé un devis à l'entreprise VILLATTE Aurélien à Lafeline qui propose un devis d'un montant de 3 420,00 € T.T.C. pour 50 arbres. Après discussion, le Conseil Municipal préfère que la totalité des arbres du Boulevard soient élagués et émet un avis favorable à cette proposition. Un correctif de devis sera demandé.

◆ **Salle d'expositions** : Afin d'identifier la salle d'exposition, une proposition de plaque émaillée a été réalisé par l'atelier Des Mots d'Emaux à Charroux pour 210 € T.T.C. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.
La salle sera baptisée « Salle Louis Tellier », artiste peintre qui a œuvré dans notre village.

◆ **Marché de Noël** : Pas de repas à la salle d'animations mais proposition de petite restauration à emporter : galette/saucisse et frites. La buvette et les crêpes seront gérés par le Club Sportif Charlois et ne feront pas de repas également. Moins d'exposants ont été retenus : 38 boxs et 17 barnums plus 2 chapiteaux.

◆ **Vestiaires Stade** : Le Chauffe-eau a été remplacé par l'entreprise MAZEAU Laurent pour environ 950 € H.T.

Tous les comptes rendus sont consultables sur notre site internet : www.charroux03.fr

Avancement des travaux

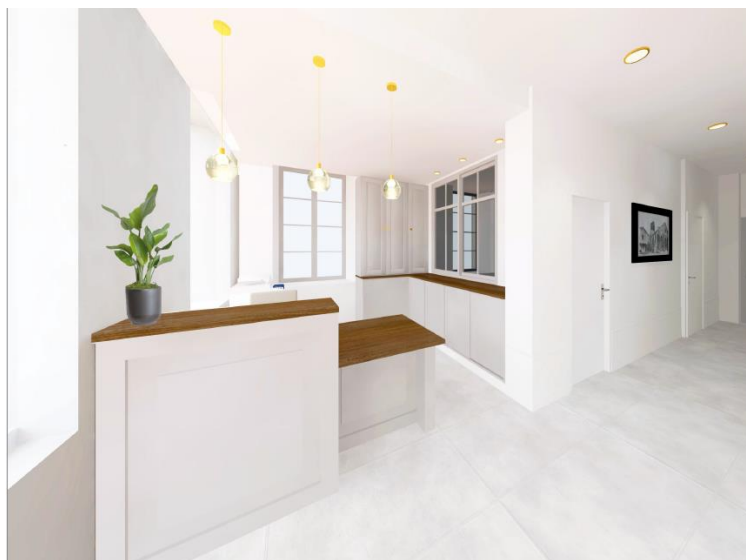
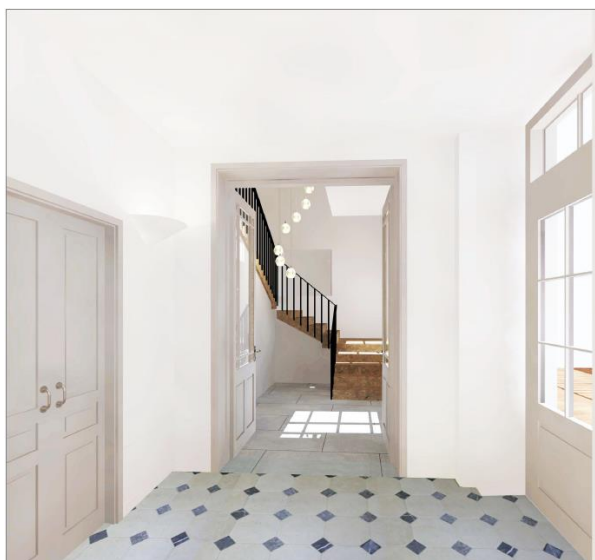
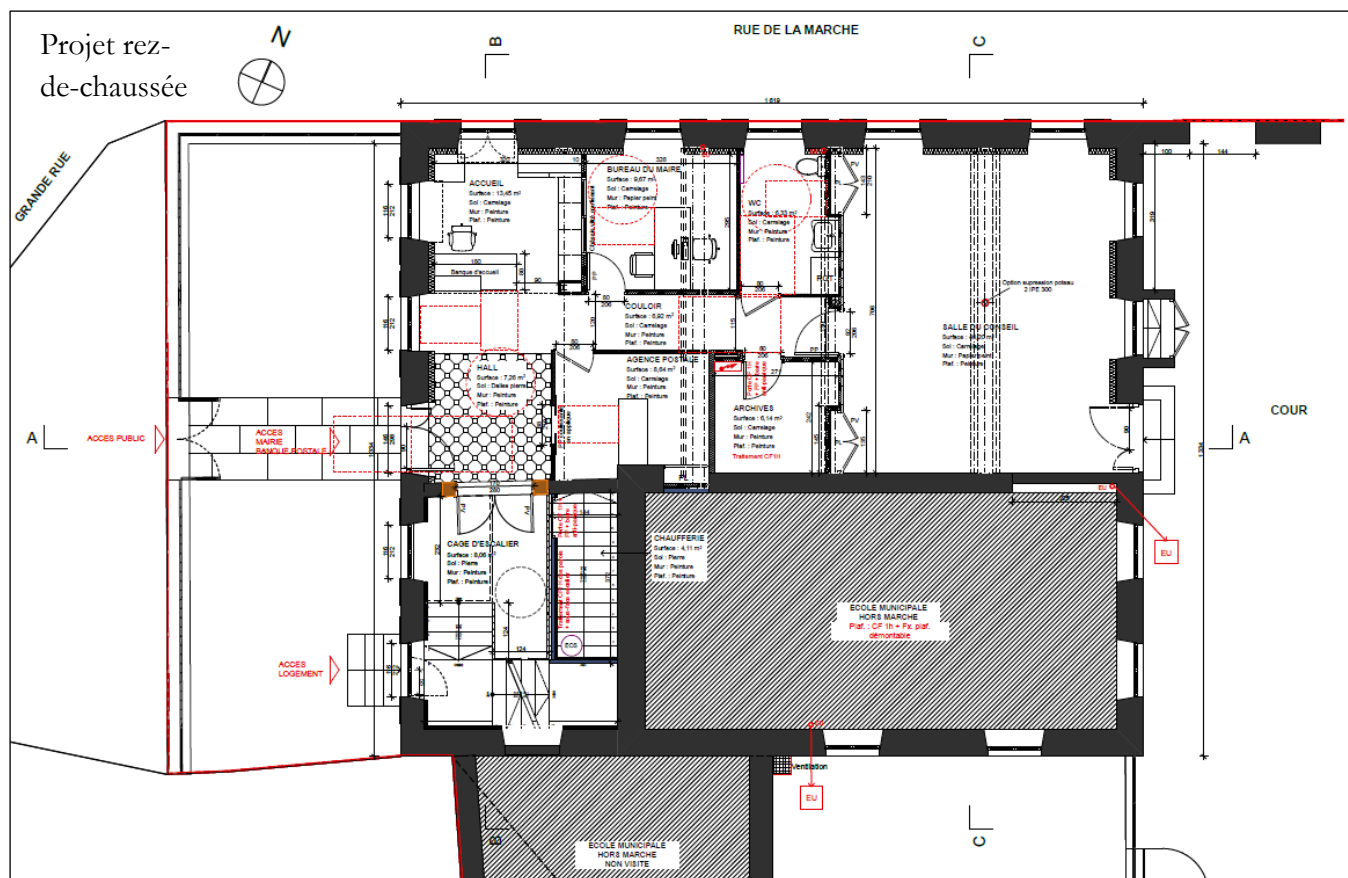
1. Réhabilitation du bâtiment de la Mairie :

L'atelier OVERWALL, architecte à Chamalières, a été désigné pour la maîtrise d'œuvre, pour une mission d'un coût total de 46 490 € H.T. soit 55 788 € T.T.C.

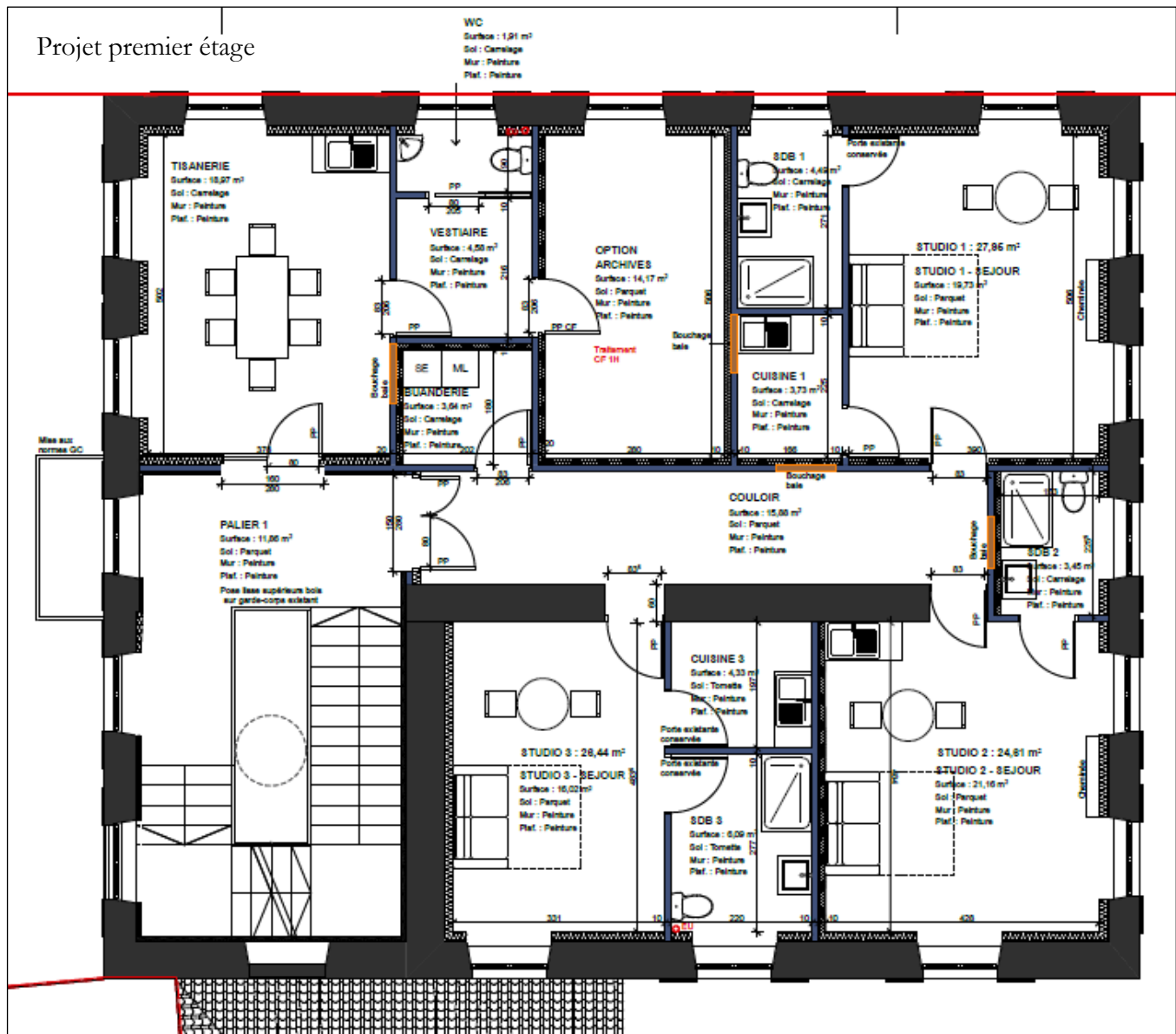
La S.A.R.L. AACCESS a été retenue comme contrôleur technique pour la somme de 3 570,00 € H.T. soit 4 284,00 € T.T.C. et Créa-Synergie en tant que coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) pour un total de mission de 1 448,00 € H.T. soit 1 737,60 € T.T.C.

Des diagnostics plomb et amiante ont été réalisés par Créa-Synergie pour un montant de 2 406,25 € H.T. soit 2 887,50 € T.T.C.

L'estimatif actuel des travaux à réaliser est de 504 374,64 € T.T.C. pour la réhabilitation du rez-de-chaussée, le changement des menuiseries extérieures, la création au premier étage de 3 studios, d'une buanderie, d'une tisanerie et d'un vestiaire. Des options de travaux, pour la création d'une salle d'archives au premier étage et la suppression du poteau de la salle de conseil municipal, pour un estimatif de 11 662,00 € T.T.C.



Avancement des travaux (suite)



2. Eglise :

Suite aux fouilles archéologiques, le préfet de Région n'a émis aucune demande supplémentaire donc nous pouvons poursuivre les démarches. L'architecte a débuté l'élaboration des pièces du dossier de l'avis d'appel d'offres qui devrait être déposé très prochainement.

3. Centrale photovoltaïque au sol :

Le permis de construire qui a été déposé par la société URBASOLAR a été signé et accordé par Mme la préfète de l'Allier. Des fouilles archéologiques sont prévues dans le courant du mois de février.

4. Rideaux Salle d'Animation :

La salle d'animations est à présent équipée de rideaux respectant les normes en vigueur, non feu M1 occultants noirs pour une somme de 2 475,60 € T.T.C.

Avancement des travaux (suite)

5. Rénovation d'un appartement :

Un des appartements du rez-de-chaussée du logement communal « Cours Boirot Lacombe » est fini d'être rénové. Cette opération aura coûté 31 803,05 € H.T. soit 34 769,02 € T.T.C.

Cette rénovation est subventionnée par le Conseil Département à 30 % et par le fonds de concours de la communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne à hauteur de 5 103 €. Le reste à charge pour la commune est de 20 125,10 €.

Cet appartement sera loué à partir du 1^{er} février pour 450 € mensuel.



6. Ecole :

Une table de ping-pong a été donnée par M. Jean-Marc ROBERT. A la grande joie des écoliers, un grand merci à lui.

7. Réfection du 2^{ème} portail du cimetière par nos employés communaux



Festivités 2022

1. Brocante :

Emplacements	9 250,00
Repas	2 618,00
Buvettes	2 347,00
Total recettes	14 215,00 €
Total Dépenses	5 249,85 €
Bénéfice net	8 965,15 €



2. Fête de la soupe :

Total recettes	15 744,00 €
Total Dépenses	8 569,33 €
Bénéfice net	7 174,67 €

Encore une réussite avec 1968 bols de vendus. Cette année, nos visiteurs ont pu déguster une cinquantaine de soupes. Toujours dans cette ambiance très festive, nos généreux soupriers ont pris plaisir à vous accueillir dans des chalets joliment décorés.

N'hésitez pas pour l'année prochaine, encore plus de nouvelles idées...



3. Marché de Noël :

Emplacements	5 280,00
Snacking	980,00
Total recettes	6 260,00 €
Total Dépenses	€
Bénéfice net	€

Les factures ne nous étant pas toutes parvenues, le bilan est approximatif.

L'esprit de Noël a pu enfin régner sur Charroux le temps d'un week-end.

Un grand merci à tous nos lutins et lutines qui ont œuvré pour la création de toutes ces jolies décorations. Pour partager toutes vos suggestions, l'atelier décoration se retrouvera prochainement, vous êtes tous invités à nous retrouver.



Nous tenons également à remercier le club sportif charlois pour le financement et la réalisation des 12 nouveaux chalets.



Gestion des déchets

1. Encombrants :

Les encombrants et épaves automobiles seront collectés le **jeudi 16 février 2023**.
Pensez à vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

2. Tri sélectif :

Depuis la rentrée, les colonnes de tri « emballages-papiers » ont été supprimés à côté du cimetière. Seules les colonnes à verre et à textile sont restées sur place. Merci de ne plus déposer de sac jaune à cet endroit.
Si vous n'avez pas de bac jaune ou qu'il ne vous convient pas, vous devez contacter le SICTOM Sud-Allier au 04.70.45.51.67.

3. Déchets verts et gravats :

Comme indiqué précédemment, la décharge communale, située sur la Z.A.D., sera prochainement clôturée, suite à de nombreux abus.
Nous vous tiendrons informer des modalités d'accès ultérieurement.

Pensez à demander votre carte d'accès aux déchetteries auprès du SICTOM Sud-Allier.

État Civil

DÉCÈS :

- **Lydie**, Marguerite RIGAUD veuve **BRELURUT** décédée 12 décembre 2022, domiciliée 19, rue des Mailles
- **Liliane**, Yolande, Claire ANDRIEU épouse **BALLESTER** décédée le 15 décembre 2022, domiciliée 30, boulevard de la Chaume du Vent

Nouvelles de la Bibliothèque Municipale



De janvier à Mars ouverture le samedi de 14h30 à 16h.
Les autres jours sur rendez-vous en appelant Sylviane Meunier.

Romans, policiers, documentaires, nouveautés, BD, albums pour les plus jeunes... Notre fonds « Médiathèque départementale » a été récemment renouvelé et un grand choix s'offre à vous....

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter... nous acceptons tous les volontaires amoureux des livres et de la lecture et tout est gratuit !

Vous pouvez également vous servir ou échanger des livres 24h/24h dans la boîte à livres située sous la halle.
Pour nous joindre : Sylviane Meunier, responsable de la bibliothèque (tél : 06 72 50 55 17)

Informations des associations



Amicale des Monuments Historiques et des Sites de Charroux

Après 2 années de COVID, nous avons pu organiser le 7 août 2022 notre journée « Artistes et artisans d'art ». Nous fêtons cette année 2022 les 50 ans de l'Amicale ainsi que les 30 ans de la fête. Cette journée fut exceptionnelle avec plus de 3000 visiteurs qui ont pu découvrir une cinquantaine d'artistes et artisans dont la plupart était installé dans les cours privées des habitants de CHARROUX.



Le 5 novembre 2022 a eu lieu l'assemblée générale qui a permis de renouveler le Conseil d'Administration composé de 15 membres : Agnès Gléron, Christine Chalard, Jacqueline Mazeau, Mai Phanvan, Nathalie Floch, Patricia Spaniol, Sylvie Thomas, Bernard Mosimann, Fabrice Martin-Vergnol, Gilles Fage, Jacques Castanié, Pascal Leturgez, Philippe Chéry, Mikael Martin-Vergnol, Thierry Bourgeois.

Le 7 novembre 2022 a été élu le nouveau bureau :

Président : Jacques CASTANIE
1^{er} Vice-président : Philippe CHERY
2^{ème} Vice-président : Agnès GLERON
Secrétaire : Patricia SPANIOL
Secrétaire adjointe : Sylvie THOMAS
Trésorier : Gilles FAGE
Trésorier adjoint : Fabrice MARTIN – VERGNOL

Les différentes actions de 2022 ont été les suivantes :

- 5 et 6 Mars : Salon des patrimoines bourbonnais à MOULINS.
- 27, 29 et 30 Mai : Ramassage du tilleul de CHARROUX.
- 7 Août : 30^{ème} Artistes et artisans d'art.
- 17 et 18 Septembre : Exposition de l'Amicale pendant les journées du patrimoine
- 5 Novembre : Participation à la fête de la soupe

Les futures actions pour 2023 seront les suivantes :

- 4 et 5 Mars : 2^{ème} Salon des patrimoines bourbonnais à VICHY.
- 18 Mars : Fête de la Saint Patrick.
- 5 et 6 Août : 31^{ème} rencontre Artistes et Artisans d'Art.

Les projets de restauration pour 2023 sont les suivants :

- Partenariat avec la commune pour la restauration de l'église.
- Ravalement de la façade du bâtiment de l'Amicale.
- Restauration des murs extérieurs des fours à chaux.
- Confection de nouveaux bancs en pierre.
- Réfection de la table d'orientation du belvédère.

Les nouveaux adhérents à l'Amicale seront les bienvenus.

Demander votre bulletin d'adhésion 2023 par mail : amh.charroux.bourbonnais@gmail.fr

Meilleurs vœux 2023 à toutes et à tous.

Informations des associations



Musée de Charroux et de son canton

5 Rue de la Poulallerie 03140 CHARROUX
www.musee-charroux.net avec accès à la visite virtuelle,
Facebook : Musée de Charroux en Bourbonnais et Instagram.

Pour ce premier été sans restrictions sanitaires, les groupes ont retrouvé le chemin du Musée, pour des visites libres avec fiches ou audio-guides ou des visites guidées, qui ont donné à certains l'envie de revenir avec leur famille. Nous avons aussi constaté le retour des visiteurs étrangers, impressionnés par la richesse de notre musée à laquelle ils ne s'attendaient pas, de même que la visite de gens de villages voisins, apprenant que le musée existe depuis 40 ans et qu'il a obtenu en 1987 le Prix Chefs d'œuvre en péril (La Montagne du 2 décembre : *Pierre de Lagarde, à Charroux il y a 35 ans*). Les photos faites par Michael Nerlich à l'occasion des 40 ans du Musée ont été exposées dans l'entrée : celles sur l'état initial du bâtiment en ruine et l'état actuel ont stupéfié.

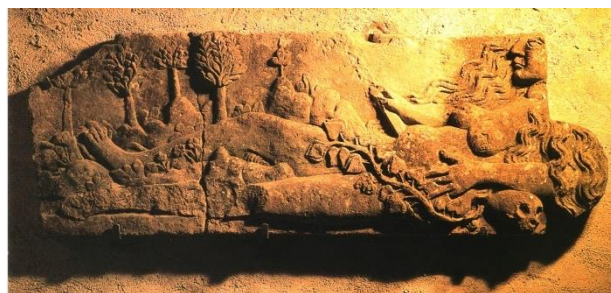
L'accueil de Gabrielle, Juliette et Natacha, en emploi saisonnier l'été, outre Nicolas en service civique et Eloïse en stage, a été très apprécié par les visiteurs, comme en témoignent les nombreuses inscriptions du livre d'or. La fréquentation de 2022 est la meilleure depuis 2015.

Lors de la fête Artistes Artisans de l'AMH, le musée a accueilli dans son jardin l'éditeur (et nouveau Charlois) Gilles Fage avec ses beaux livres. L'illustrateur de nombre de ses livres, Vincent Brunot, a dessiné le portail du musée et a généreusement offert cette œuvre à l'Association du Musée. Qu'il en soit remercié, ainsi que les généreux donateurs qui soutiennent le musée et les adhérents de l'association.

En automne les bénévoles ont ouvert le week-end et pendant les vacances de la Toussaint et organisé les Journées du Patrimoine en septembre. Le 18 octobre nous avons inauguré l'exposition de photographies de La Magic sur les femmes du Burkina Faso. En décembre Bernadette Martin a installé sa merveilleuse boutique éphémère de Noël dans l'entrée du musée.

Après la pause hivernale le musée rouvrira ses portes en avril avec un nouveau service civique à pourvoir. Les candidatures peuvent se faire sous le lien suivant : <https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-mission/favoriser-laces-de-tous-a-la-culture-et-aux-pratiques-artistiques-208-63690c14510aee22b1259612?preview=true&backMission=true&useapiest=false>

En attendant cette réouverture, la visite virtuelle est à votre disposition sur le site www.musee-charroux.net : outre les commentaires à travers les 14 salles, des reportages complémentaires vous emmèneront au lavoir de 1849 ou en haut de la Porte de l'Horloge, remettront la Croix du Toral sur la Place ou vous feront admirer en détail la mystérieuse Belle Nue inconnue, notre « Joconde » !



Saison 2022-2023 au yoga

Depuis le mois de septembre, nous pratiquons le yoga avec un nouveau professeur, Cyril Noyelle, installé depuis quelques années dans notre région, qui donne déjà des cours pour plusieurs associations dans les environs. Les cours (2 cours d'une heure et demi chacun) se pratiquent salle du centre de loisirs (près du stade) le vendredi soir, aux horaires suivants :

- 1^{er} cours de 17h à 18h30
- 2^{ème} cours de 18h45 à 20h15.

Nous remercions la municipalité de nous faire confiance en nous prêtant cette salle gratuitement depuis un grand nombre d'années (12 ans déjà).

Si vous êtes intéressé(e) par ces cours, sachez qu'il reste quelques places, n'hésitez pas à me contacter :

Sylviane MEUNIER : tél. 04 70 56 89 73 ou 06 72 50 55 17 ou « sylvianne.meunier@wanadoo.fr »

Une fin d'année 2022
riche en festivités

14 Juillet

21 Juillet



27 Août
Concours de labour par
les jeunes agriculteurs



17 Septembre - Journée du
patrimoine - Présence de
musiciens d'orgues de barbarie



20 Novembre
Repas des aînés



Les décorations
de Noël



Un moment de partage bien mérité



Calendrier de l'Avent



Une première à Charroux, des fenêtres joliment décorées tout au long du mois de Décembre.

Petit aperçu....

Vive participation de nos habitants, l'aventure sera donc renouvelée, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez nous rejoindre !

Qu'il fait bon vivre à Charroux !

Ensemble tout est possible !

